



Demande de bourse 2017

publié le 31/08/2017

Madame, Monsieur,

La campagne de demande de bourse va débuter dès le 1er septembre 2017 jusqu'au 3 octobre 2017. Comme tous les ans, un dossier est à constituer pour la demande de bourse.

Vous trouverez ci-joint le courrier et les annexes expliquant la nouvelle campagne de bourse de collège.

Cette année, ce dossier devra être rempli en ligne (sur internet) par l'intermédiaire des téléservices.

Pour les parents d'élèves de 6ème et les nouveaux arrivants, des codes vont vous être attribués par votre enfant. Pour les parents d'élèves de 5°, 4°, 3° les codes existants restent valables.

Le Principal

 [2017_bourse_college_flyer_a5_personnalisable_1_](#) (PDF de 1.8 Mo)

 [notice_51891_03_788756](#) (PDF de 218.5 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.